

# Spécial Développement Rural



**Participez à l'amélioration  
de votre cadre de vie**



**Le développement rural : la participation des citoyens**



## Mais de quoi s'agit-il?

Le Développement Rural, c'est **l'amélioration du cadre et des conditions de vie** des habitants d'une commune en vue d'y assurer une meilleure qualité d'existence. Tous ces domaines de la vie quotidienne tels que l'économie, le social, l'agriculture, l'environnement, la sécurité... sont remis en question.



[www.wellin.be](http://www.wellin.be)

## Quels sont les principes?

⇒ PARTICIPATION:

Tout au long de l'Opération de Développement Rural, vous serez informés, consultés, écoutés et surtout vous serez invités à participer. Vous aurez l'occasion d'exprimer ce qui vous préoccupe et de décider de l'avenir que vous souhaitez pour votre village, votre commune.

⇒ GLOBALITÉ:

C'est une politique globale qui concerne tous les domaines de la Vie en milieu rural: le patrimoine, l'économie, l'agriculture, le tourisme, la culture, les loisirs, le social, le logement, la vie associative, les équipements publics, les services à la population...

⇒ FINANCEMENT DES PROJETS:

Pour réaliser les projets retenus dans le cadre de cette Opération, la Commune pourra bénéficier de subventions auprès de la Région wallonne à concurrence de 80%. Le budget communal n'interviendra que pour 20% pour assurer l'exécution des travaux. Le subventionnement des projets de Développement Rural est un élément fondamental. Une saine gestion des finances communales ne peut l'ignorer.



## Quels sont les résultats?

### ⇒ Quelques exemples de réalisations menées dans plusieurs communes au travers de la Wallonie

#### Des formations pour les agriculteurs.

Dans le cadre de l'Opération de Développement Rural, les agriculteurs ont eu l'occasion de participer gratuitement à plusieurs soirées de formation.

Les thèmes abordés concernaient: la commercialisation des produits agricoles, les coopératives, les aides européennes, les haies...

#### Bovenistier (Waremmé): village du pain.

Cette idée de village à thème avait pour but de recréer une vie socio-collective disparue et de dynamiser un développement économique local et artisanal.

Pratiquement, 4 personnes ont trouvé un emploi dans le secteur de la boulangerie et 15 dans le secteur de l'enseignement. Une personne s'est lancée dans le secteur culturel pour l'organisation d'ateliers créatifs et trois personnes ont suivi une formation à la fabrication du pain et participent à plusieurs manifestations de démonstrations à l'extérieur du village.

La production de l'atelier de boulangerie du village a doublé entre 1992 et 1996.

Quant à la fête du pain, elle apporte à plus de 200 artisans une occasion unique de se faire

connaître. Plusieurs habitants en tirent également un bénéfice (bar, restauration, etc.).

#### Houyet: atelier théâtral pour les 6-12 ans.

Pendant les consultations, les jeunes étaient peu présents. C'est pourquoi, la Commission Sociale de Houyet créée dans le cadre de l'Opération de Développement Rural, a été très sensible à un meilleur encadrement sportif et culturel des jeunes.

C'est dans ce contexte que la Commission a décidé d'organiser un stage de théâtre. Cette animation peu commune s'est déroulée au mois d'août 1996 sous un chapiteau coloré allant de village en village à la rencontre d'acteurs en herbe. Les enfants participaient à l'élaboration des costumes, des décors et mettaient en scène leurs personnages. "Le petit chapiteau" a visité 4 villages de l'entité. Il laisse derrière lui le souvenir unique d'une activité débordante de vitalité et d'originalité, différente selon les villages et leur mentalité, mais parfaitement adaptée à la demande locale.



## Wanlin : réfection du bief sur la Lesse

**Avant :**



**Après :**



Un projet qui permettra prochainement à la commune de faire revivre un ancien moulin et de produire de l'énergie verte.

**Pendant :**



## Houyet : Aménagement des abords de la route régionale





## Les résultats dépendent de votre collaboration.

### Alors, comment participer?

Le Développement Rural se concrétise par des **réalisations** et des **actions** menées en **concertation** avec la population et les décideurs communaux.

#### ⇒ Comment intervenez-vous dans ces décisions?

Des réunions vont avoir lieu dès le mois de **décembre** dans chaque village (voir le calendrier à la fin du document). Ces réunions vous permettront de donner votre avis sur l'avenir que vous voudriez pour votre commune.

A partir du mois de février, des groupes de discussion à thèmes approfondiront toutes vos propositions.

Vos demandes détermineront les thèmes à aborder: emploi, environnement, logement, agriculture, social, culture...

Ensuite, la Commission Locale de Développement Rural étudiera toutes les propositions et devra se prononcer sur les projets et leurs objectifs.

#### ⇒ Qu'est-ce que la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)?

C'est un groupe de personnes représentant la population de la Commune. Elle se compose d'habitants de différentes catégories socioprofessionnelles, de différentes tranches d'âge et des différents villages de la commune.

Vous aurez l'occasion de poser votre candidature à cette CLDR lors des réunions de consultation.

Un document écrit appelé **Programme Communal de Développement Rural** synthétisera les résultats de toutes ces réunions d'information, de consultation, de groupes de discussion et de CLDR.

Ce document, une fois réalisé et adopté par le Conseil Communal, permettra à la Commune d'obtenir des subventions pour la réalisation des projets.



## Synthèse des étapes à suivre

Du logement aux aménagements de places, des actions en matière d'environnement aux réhabilitations de coeurs de villages en passant notamment par l'agriculture et l'économie, le spectre des projets développés lors d'une **Opération de Développement Rural** est décidément fort large.

Au-delà des aides financières importantes qui peuvent être obtenues pour la concrétisation sur le terrain de projets précis, la démarche appliquée lors d'une **Opération de Développement Rural** est essentielle.

Elle se déroule en 12 étapes :

1. Décision de principe du Conseil communal pour démarrer l'opération
2. Demande de bénéficiaire de l'accompagnement de la FRW
3. Désignation d'un auteur de Programme Communal de Développement Rural (document de synthèse de l'opération-PCDR)
4. Constitution du dossier des caractéristiques socio-économiques, véritable carte d'identité de la commune
5. Action d'information de la population
6. Consultation approfondie de la population et création de groupes de travail par thème et/ou par village
7. Mise en place de la Commission Locale de Développement rural (CLDR)
8. Mise en ordre des propositions par la CLDR et vote de l'avant-projet du Programme Communal de Développement Rural
9. Vote du projet de PCDR par le Conseil communal
10. Avis de la Commission Régionale d'Aménagement du Territoire
1. Arrêté du Gouvernement wallon approuvant le programme
12. Négociation d'une première convention/exécution avec le Ministre compétent: phase de réalisation

L'ensemble de l'opération se déroule en synergie avec l'administration régionale.

Si vous, wellinoise et wellinois, souhaitez débattre ensemble de l'avenir que vous voulez donner à votre commune, venez participer aux consultations qui seront organisées dans les prochaines semaines.



## La Fondation Rurale de Wallonie : qui sommes-nous?

La Fondation Rurale de Wallonie (FRW) est un organisme privé d'utilité publique présente depuis plus de 20 ans sur le terrain du Développement Rural. Actuellement, elle accompagne environ 70 communes engagées dans des Opérations de Développement Rural.

Sept bureaux couvrent la totalité du territoire wallon. Cela représente plus de 70 personnes au service du Développement Rural.

## Les Agents de Développement: qui sont-ils?

Les Agents de Développement jouent un rôle de **relais** entre le pouvoir communal et la population. Leur fonction essentielle est de permettre des rencontres de gens différents dans des lieux multiples. Ils sont à l'**écoute** de vos besoins et apportent l'information nécessaire à la concrétisation de vos projets. Bref, ils sont là pour **dynamiser** le processus de Développement Rural.

Ci-dessous les agents de développement du bureau Ardenne/Famenne.  
Ils accompagnent à ce jour les communes de Houyet, Houffalize, Tenneville, Hotton, La Roche, Erezée, Somme-Leuze et depuis peu Wellin.



Francis Flahaux, Jean-Christophe Simon,  
Alain Jacquet, Catherine Demarche,  
Charles Magnus et Marie-Carmen Bindels

**Vous pouvez les contacter à l'adresse ci-dessous :**

### Fondation Rurale de Wallonie -Bureau Ardenne/Famenne

1, rue du Carmel à 6900 Marloie

Tél. : 084/22.03.65 - Fax : 084/22.02.12

E-mail : [famenne@frw.be](mailto:famenne@frw.be)

Site internet de la FRW : [http://: www.frw.be](http://www.frw.be)

